

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 11 février 2013 à 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers et madame la conseillère: Yvon Lambert, Serge Villeneuve, Claude Joubert, Michel Bergeron, Serge Gauthier et Françoise Giroux.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Michel Rioux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 14 janvier 2013.
5. Parole à l'assistance
6. Rapport
  - 6.1 De l'inspecteur en bâtiment
  - 6.2 De l'inspecteur municipal
  - 6.3 Du directeur des incendies
  - 6.4 Du maire – Voir feuille de plénière
  - 6.5 Des conseillers, conseillère
7. Finances
  - 7.1 Approbation des dépenses avec les chèques numéro 8915 à 8930 au montant de 26 306.65 \$ et les prélèvements numéro 959 à 970 au montant de 4 305.65 \$, adoption des comptes à payer au 31 janvier 2013 au montant de 6 708.89 \$ et des salaires payés pour un montant de 15 365.59 \$.
8. Correspondance
9. Suivi des dossiers
10. Avis de motion
11. Résolutions
  - 11.1 Mandat de services professionnels pour le diagnostic hydrogéologique aux puits municipaux afin de statuer sur les actions à prendre suite au constat de leur perte de productivité hydraulique.
  - 11.2 Achat de matériel pour identification de nos pompiers.
  - 11.3 Nomination d'un maire suppléant pour l'année 2013.
  - 11.4 État des taxes foncières dues.
  - 11.5 Autorisation à la Directrice générale à enchérir et acquérir certains immeubles, mis en vente pour défaut de paiement de taxes.
  - 11.6 Renouvellement assurances Groupe Ultima.
  - 11.7 Subvention au comité Action Loisirs de Fassett.
  - 11.8 Subvention au Club de l'Âge d'Or de Fassett.
  - 11.9 Subvention au Cercle des Fermières de Fassett.
  - 11.10 Renouvellement de la cotisation 2013 à l'ADMQ.
  - 11.11 Mandat à Raymond Chabot Grant Thornton.
  - 11.12 Représentation de la municipalité au Forum Culturel Papineau 2013.
  - 11.13 Priorité de la municipalité pour la Sûreté du Québec en 2013.

12. Varia
13. Questions posées par les membres
14. Levée de l'assemblée

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire, Michel Rioux, déclare l'assemblée ouverte à 19h30.

**2013-02-012**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Françoise Giroux que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**2013-02-013**

#### **Approbation du procès-verbal du 14 janvier 2013**

Il est proposé par Yvon Lambert que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 14 janvier 2013 soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité.

### **► PAROLE À L'ASSISTANCE**

#### **► RAPPORT**

##### **- De l'inspecteur en bâtiment**

Lecture du rapport de l'inspecteur

##### **- De l'inspecteur municipal**

Beaucoup de déneigement

Reprendre des heures accumulées.

Entretien du camion GMC dompeur, du camion d'ordures et recyclage et de la pépinière.

Réparé la bande de la patinoire.

Posé une tablette dans la cuisine du centre communautaire

##### **- Du directeur des incendies**

22 Jan : Pratique APRIA et petits outils. 8 pompiers présents.

31 Jan : Incendie d'un garage au 1586, Notre-Dame à Bonsecours.  
Incendie contrôlé rapidement. 8 pompiers présents.

##### **- Du maire**

Voir feuille de plénière.

##### **- Des conseillers**

Voir rapport.

2013-02-014

**Approbation des dépenses et adoption des comptes à payer au 31 janvier 2013 et des salaires payés pour un montant de 15 365.59 \$**

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu ;

QUE les comptes (annexe A – DU 01-01-2013 AU 31-01-2013) payés par les chèques numéros 8915 à 8930 au montant de 26 306.65 \$ ainsi que des prélèvements automatiques numéro 959 à 970 pour un montant de 4 305.65 \$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Fassett (compte # 603747).  
Salaires du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2013 : 15 365.59 \$.

Adopté à l'unanimité.

**Certificat de fonds suffisants**

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les fins desquelles ces dépenses sont projetées par le conseil de la municipalité de Fassett.

\_\_\_\_\_  
Diane Leduc, directrice générale

► **CORRESPONDANCE**

Aucune.

► **SUIVI DES DOSSIERS**

2013-02-015

**Mandat de services professionnels pour le diagnostic hydrogéologique aux puits municipaux afin de statuer sur les actions à prendre suite au constat de leur perte de productivité hydraulique**

CONSIDÉRANT QUE la firme AGÉOS Eau – Environnement a mené les études hydrogéologiques en 2002 et 2003 permettant l'obtention de l'autorisation délivrée en 2004 par le Ministère de l'Environnement en vertu de l'article 31 du Règlement sur le captage des eaux souterraines;

CONSIDÉRANT QUE cette autorisation permet à la Municipalité de Fassett de s'approvisionner en eau potable à partir de l'eau souterraine captée aux deux puits municipaux FA-2011-01 et FA-2001-04;

CONSIDÉRANT le fonctionnement des puits municipaux depuis neuf (9) ans;

CONSIDÉRANT une perte de productivité aux puits municipaux soupçonnée par les services techniques de la Municipalité depuis l'été 2011;

CONSIDÉRANT le projet de la Municipalité d'appuyer le développement commercial sur son territoire et que ce développement requerra une alimentation en eau potable;

CONSIDÉRANT l'offre de services d'AGÉOS datée du 4 février 2013 établie sur une base horaire pour un montant approximatif de 13 191 \$, taxes en sus;

CONSIDÉRANT la somme disponible à partir du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 ;

En conséquence, il est proposé par Claude Joubert et résolu;

QUE le Conseil municipal mandate la firme AGÉOS Eau – Environnement située au 8265 Rimbaud à Brossard, Québec, J4X 1T4, pour effectuer un diagnostic hydrogéologique sur les deux puits municipaux autorisés pour un montant approximatif de 13 191 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

**2013-02-016**

**Achat de matériel pour identification de nos pompiers**

ATTENDU QUE la vente des vieux véhicules incendie avait rapporté la somme de 3 800 \$ qui est contenu dans le surplus cumulé;

ATTENDU QU' il est approprié d'utiliser une partie de cette somme pour des besoins liés au service des incendies;

ATTENDU QUE le conseil a mandaté le conseiller Michel Bergeron à analyser la façon d'identifier nos pompiers d'une façon plus professionnelle et sécuritaire;

ATTENDU QUE certains éléments de cette façon d'identifier nos pompiers pourraient servir à identifier nos employés et le maire;

ATTENDU QU' il est proposé de faire l'acquisition pour chaque pompier de badge, de tag de rassemblement, de mousqueton et d'un étui pour la badge et la carte d'identité;

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu;

QUE le Conseil municipal de Fassett autorise l'achat de ce matériel du fournisseur Medimage pour un montant de 1 058,50 \$ avant taxes

ET QUE le montant de la facture soit payé à même le surplus cumulé.

Adopté à l'unanimité.

**2013-02-017**

**Nomination d'un maire suppléant pour l'année 2013.**

Il est proposé par Yvon Lambert et résolu;

QUE Françoise Giroux soit nommé maire suppléant pour l'année 2013 ;

ET QUE le maire suppléant soit et est autorisé à remplacer le maire à la MRC de Papineau lorsqu'il est absent, lui donnant droit de vote.

Adopté à l'unanimité.

**2013-02-018**

**État des taxes foncières dues.**

ATTENDU QUE la Directrice générale soumet au conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières et autres deniers dû à la corporation, à la date du 31 janvier 2013, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la Province de Québec;

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu ;

QUE ledit état soit et est approuvé par le conseil et que la Directrice générale soit et est enjoint de prendre les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité Régionale de Comté de Papineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières et autres impositions qui les grèvent n'ont pas été payées.

Adopté à l'unanimité.

**2013-02-019**

**Autorisation à la Directrice générale à enchérir et acquérir certains immeubles, mis en vente pour défaut de paiement de taxes.**

ATTENDU QUE la municipalité de Fassett peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

ATTENDU QUE certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement de taxes et ce, selon la résolution portant le numéro 2013-02-018.

ATTENDU QUE ce conseil croit opportun d'autoriser la Directrice générale à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu ;

QUE conformément aux dispositions du Code municipal, ce conseil autorise la Directrice générale à enchérir pour et au nom de la municipalité, certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 13 juin 2013 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Adopté à l'unanimité.

**2013-02-020**

**Renouvellement assurances Groupe Ultima.**

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu :

QUE le Conseil municipal de Fassett autorise la directrice générale à renouveler le contrat avec le groupe Ultima pour l'année 2013 pour un montant de 12 966.00\$ taxes incluses. Les risques couverts sont:

- La Municipale
- La Municipale automobile
- Bris des machines
- R.C. complémentaire
- Ass. Accident Pompiers

Adopté à l'unanimité.

**2013-02-021**

**Subvention au Comité Action Loisirs de Fassett.**

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu;

QUE le Conseil municipal accorde, à titre de subvention annuelle, une somme de 1 200.00\$ au Comité Action Loisirs de Fassett;

Adopté à l'unanimité.

**2013-02-022**

**Subvention au Club de l'Âge d'Or de Fassett.**

Il est proposé par Claude Joubert et résolu;

QUE le Conseil municipal de Fassett accorde à titre de subvention annuelle, une somme de 1,061.00\$ au Club d'Âge d'Or de Fassett, somme qui se décrit de la façon suivante :

Utilisation annuelle gratuite du local équivalent à : 1 061.00\$

Adopté à l'unanimité.

**2013-02-023**

**Subvention au Cercle des Fermières de Fassett.**

Il est proposé par Claude Joubert et résolu;

QUE le Conseil municipal accorde, à titre de subvention annuelle, une somme de 472,00\$ au Cercle des Fermières, somme qui se décrit de la façon suivante:

Utilisation annuelle gratuite du local équivalent à: 472,00\$

Adopté à l'unanimité.

**2013-02-024**

**Renouvellement de la cotisation 2013 à l'ADMQ.**

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu ;

QUE le Conseil municipal de Fassett autorise la Directrice générale à renouveler la cotisation pour l'année 2013 à l'ADMQ au montant de 670.15\$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

**2013-02-025**

**Mandat à Raymond Chabot Grant Thornton.**

Il est proposé par Claude Joubert et résolu :

QUE le Conseil municipal accepte de faire faire la vérification de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012 par Raymond Chabot Grant Thornton au montant de 15 780\$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité.

**2013-02-026**

**Représentation de la municipalité au Forum Culturel Papineau 2013**

Il est proposé par Françoise Giroux et résolu ;

QUE le Conseil municipal de Fassett mandate madame Marie Josée Bourgeois, membre du CCU, pour représenter la Municipalité de Fassett lors du Forum Culturel Papineau 2013 qui se tiendra le 20 mars 2013 et paie le montant de l'inscription de 150 \$.

Adopté à l'unanimité.

**2013-02-027**

**Priorité de la municipalité pour la Sureté du Québec en 2013**

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu ;

QUE le Conseil municipal de Fassett demande à la Sureté du Québec, pour l'année 2013, de maintenir la priorité de 2012 soit un contrôle serré de la vitesse dans le village et en plus, collabore à l'implantation dans les prochains mois, du programme Bon Voisin Bon Oeil.

Adopté à l'unanimité.

**2013-02-028**

**Paiement de factures à Xerox Canada.**

ATTENDU QUE le Conseil municipal de Fassett a accordé, à la séance régulière du 12 novembre 2012, résolution numéro 2012-11-185, un contrat de location de photocopieur avec l'imprimerie de Papineauville;

ATTENDU QU' il y avait des frais de résiliation de contrat avec Xerox Canada ;

ATTENDU QUE l'imprimerie de Papineauville nous a donné un montant de 2 462.44 \$ pour le rachat du contrat avec Xerox Canada ;

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu ;

QUE le Conseil municipal de Fassett autorise la Directrice générale à payer le montant de 2 751.44 \$ à Xerox Canada pour le rachat du photocopieur.

Adopté à l'unanimité.

**Varia**

**Question posées par les membres.**

**2013-02-029**

**Levée de l'assemblée**

20h20 Il est proposé par Françoise Giroux que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

---

**Michel Rioux**  
**Président d'assemblée**

---

**Diane Leduc**  
**Directrice générale**